

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OPHIS 4 OCTOBRE 2021

Sont présents ou représentés :

au titre du Conseil Départemental

- Anne-Marie MALTRAIT
- Isabelle VALLEE
- Lionel CHAUVIN
- Joël-Michel DERRE
- Valérie BERNARD
- Rémi VEYSSIERE

au titre des Personnes qualifiées

- Jean-Pierre CHRETIEN
- Christian BOURNAT
- Annie CHEVALDONNE
- Martine TYSSANDIER, *ayant donné pouvoir à Jean-Marc MORVAN*

au titre des Personnes qualifiées élues

- Jean-Marc MORVAN

au titre d'Action Logement

- François GRANDJEAN

au titre de l'UDAF

- Gilles MAZA

au titre de la CAF

- Hervé CARRUSCA

au titre des Associations « Insertion des personnes défavorisées »

- Paul COLOMBIER

au titre des Organisations syndicales

- Pierre BOYER (CFDT)
- Gérard GRAND (CGT)

au titre des Représentants des locataires

- Samira KHADRI (CLCV)
- Jean-Michel LEIDES (CLCV)
- Michelle DESCLAVELIÈRE (CNL)

Avec voix consultative

- M. le Préfet du Puy-de-Dôme Philippe CHOPIN, excusé, représenté par Monsieur Julien EVELLIN (DDT)
- Sébastien ARMENGOL, secrétaire du CSE

Sont absents:

- Laurent GANET
- Gilles SABATIER
- Michel BATISSE

Assistent à la séance en tant qu'observateurs :

- Aurélien BAZIN, Directeur de Cabinet du Président du Conseil Départemental Lionel CHAUVIN
- Karell RIX, Collaboratrice de Cabinet du Président du Conseil Départemental Lionel CHAUVIN

Assistent à la séance :

- Thierry OUILLON, Directeur général
- Eric DOURLLEN, Directeur général Adjoint
- Pascal SULTANA, Directeur Financier et Comptable

- Isabelle DOMAS, Directrice de la Relation Client
- Cédric MAUCOURT, Directeur du Développement et de la Maîtrise d'Ouvrage
- Stéphanie MARTINEZ-DINANT, Directrice des Ressources Humaines
- Magalie BURTART, Directrice de la Communication, Marketing, Qualité
- Virginie GREMONT, Assistante de Direction Générale
- Soraya BELMAHI, Assistante de Direction Générale

DIRIGEANCE

Démission du Directeur Général Nomination du Directeur Général par intérim

Départ du Directeur Général, période d'intérim et délégations

Par courrier, le Directeur Général, Thierry OUILLON, a présenté sa démission qui prendra effet en octobre 2021. En application de l'article R.421-18 du CCH et afin de pallier l'absence du Directeur Général, il appartient au Conseil d'Administration de désigner la personne qui assumera ses pouvoirs.

Par délibération du 23 juin 2021, le conseil d'administration a validé la délégation des pouvoirs de direction au Directeur Général Adjoint.

Il y a donc lieu de compléter cette délibération en désignant, en vertu de l'article R.421-18 du CCH, Monsieur Eric DOURLIN, Directeur Général Adjoint, comme étant la personne qui assumera les pouvoirs du Directeur Général durant son absence.

Par conséquent, une telle désignation emporte modification du nom du délégant pour remplacer celui de Thierry Ouillon, Directeur Général sortant par celui de Eric Dourlen, Directeur Général Adjoint faisant fonction de Directeur Général par intérim.

Durant cette période d'intérim, Monsieur Eric Dourlen assurera toutes les missions du Directeur Général et sera pleinement investi par le Conseil d'Administration dans la réalisation de tous les actes de gestion et de disposition. Toutefois, cette mission n'entraînera pas de modification de son contrat de travail qui demeure un contrat de droit privé. Cette délégation dure 6 mois, prévu par le CCH. Deux options se présenteront, soit reconduction pour une nouvelle période de 6 mois, soit nommer un nouveau DG.

Délibération :

En application de l'article R.421-18 du CCH, le Conseil d'Administration désigne Monsieur Eric DOURLIN, Directeur Général Adjoint, pour assumer les pouvoirs du Directeur Général absent.

Le Conseil d'Administration prend acte de la période d'intérim à compter du 6 octobre 2021 assumée par le Directeur Général Adjoint qui exercera toutes les missions du Directeur Général visées au R421-18 du CCH.

Le Conseil d'Administration autorise les modifications nécessaires des délégations pour tenir compte du départ du Directeur Général et de la période d'intérim assurée par M. Eric Dourlen.

Votes pour : unanimité

Votes contre : 0

Abstentions : 0

La Présidente,



Anne-Marie MALTRAIT